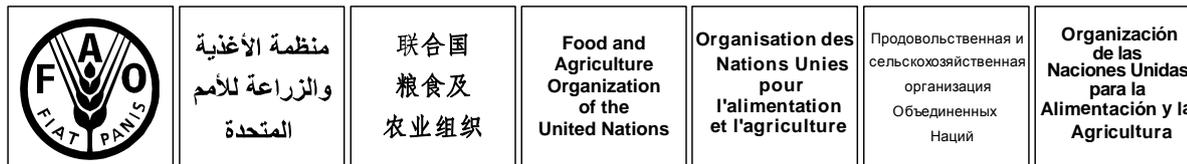


Mars 2014



Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

M. le Chef du Gouvernement tunisien,

M. le Ministre tunisien de l'agriculture et Président de la vingt-huitième session de la Conférence régionale pour l'Afrique,

M. le Ministre de l'agriculture de la République du Congo et Président sortant de la Conférence régionale,

M. le Président indépendant du Conseil de la FAO,

M. le Secrétaire exécutif du NEPAD,

Mesdames et Messieurs les Ministres, les Ambassadeurs et les délégués,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

1. C'est un plaisir de vous recevoir ici à Tunis pour la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Je voudrais remercier le Gouvernement tunisien, qui organise cet événement, et en particulier le Chef du Gouvernement, qui nous fait l'honneur de sa présence.
2. Cette Conférence est importante pour la FAO et pour les pays africains car les décisions qui y seront prises auront un impact sur les priorités de l'Organisation et la manière dont elle travaillera.
3. Je me réjouis avec à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance de la Tunisie.
4. *(Suite du discours prononcée en langue anglaise).*
5. J'évoquerai tout d'abord la précédente Conférence régionale, qui a eu lieu en 2012 à Brazzaville (République du Congo). À cette occasion, le Président Denis Sassou-Nguesso avait exhorté les pays africains à faire preuve de davantage de solidarité en vue de parvenir à la sécurité alimentaire et avait proposé la création d'un Fonds fiduciaire africain de solidarité. Moins de deux ans plus tard, ce fonds, qui est hébergé par la FAO, est opérationnel; il est cogéré avec l'Union africaine et demain, nous passerons en revue les six premiers projets qu'il finance à hauteur de 2 millions de dollars chacun.
6. La création de ce fonds constitue un pas supplémentaire en direction de la sécurité alimentaire en Afrique.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk027f

7. En janvier dernier, le Conseil exécutif de l'Union africaine a approuvé un objectif «Faim zéro» en Afrique d'ici à 2025. Les dirigeants africains devraient adopter officiellement cet objectif au Sommet de l'Union africaine qui se tiendra dans le courant de l'année.
8. L'ambitieux objectif «Faim zéro» en Afrique d'ici à 2025 fera l'objet d'une table ronde ministérielle organisée demain dans le cadre de la Conférence.
9. Et j'espère bien que vous apporterez tout votre soutien à la réalisation de cet objectif.
10. Par ailleurs, l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour l'Union africaine nous offre une excellente occasion d'aller plus loin en direction de l'objectif de l'éradication de la faim en Afrique que nous cherchons à atteindre.
11. En 2014, nous célébrons également l'Année internationale de l'agriculture familiale, que la FAO a l'honneur de coordonner au nom du système des Nations Unies.
12. Sachons saisir cette occasion pour mettre les petits exploitants, les artisans, les pêcheurs, les éleveurs nomades, les cueilleurs de produits forestiers et les communautés autochtones au cœur de notre action.

Mesdames et Messieurs,

13. Une soixantaine de pays en développement ont déjà atteint l'OMD relatif à la réduction de la faim ou sont parvenus à maintenir le niveau de sous-alimentation en deçà de 5 pour cent de leur population totale.
14. Treize de ces pays sont africains: l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, Djibouti, l'Égypte, le Ghana, la Lybie, le Malawi, le Niger, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, le Togo et la Tunisie.
15. Mais l'Afrique a encore de nombreux défis à relever.
16. Plus de 220 millions d'Africains sont sous-alimentés, soit près d'un Africain sur cinq. Et cela représente 40 millions de personnes en plus par rapport à 1990-1992, lorsque nous avons commencé à rassembler des données sur la question. La faim a donc progressé sur le continent.
17. L'insécurité alimentaire en Afrique est due à plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent les crises prolongées et le manque d'investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.
18. Les conflits demeurent également un problème et peuvent avoir des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire.
19. Je saisis cette occasion pour réaffirmer que la FAO est déterminée à fournir un soutien à la République centrafricaine et au Soudan du Sud en ces temps difficiles.
20. L'intervention de la FAO dans le contexte de ces crises s'appuie sur le protocole en cas de situation d'urgence récemment mis en place. Nous fournissons un soutien immédiat aux populations touchées par une crise tout en menant des actions à long terme afin de renforcer leur résilience. Ce nouveau protocole a été baptisé «3R» en anglais: dans un premier temps, les secours (*relief*); ensuite, le redressement (*recovery*); puis la résilience (*resilience*), qui jette les bases d'un développement durable.

Mesdames et Messieurs,

21. Je suis convaincu que l'Afrique parviendra à instaurer la paix et la stabilité et que tous les Africains pourront jouir de la sécurité alimentaire dans un avenir proche.
22. Le taux de croissance économique de la région est supérieur à la moyenne mondiale. Et la majorité (sept sur dix) des économies qui connaissent les taux de croissance les plus élevés se trouvent en Afrique.
23. Le défi consiste à transformer cette croissance en intégration sociale.
24. L'agriculture, le développement rural et le soutien aux femmes et à la jeunesse peuvent y contribuer. Le thème de notre réunion d'aujourd'hui est donc bien choisi.

25. L'Afrique devrait rester essentiellement rurale jusqu'au milieu de ce siècle. Et environ 90 pour cent de ses foyers ruraux exercent une activité agricole.
26. L'Afrique est également la région la plus jeune. Plus de la moitié de sa population a moins de 25 ans. Au cours des dix années à venir, 11 millions de personnes devraient arriver tous les ans sur le marché du travail africain.
27. Mais les salaires sont faibles dans le secteur rural, le travail informel occupe une place importante, l'agriculture n'est pas considérée comme un secteur attrayant pour de nombreux jeunes de la région et les familles rurales qui se trouvent dans une situation difficile ne bénéficient pas toujours d'une protection sociale.
28. La Conférence abordera ces questions importantes. Les jeunes, l'agroalimentaire et le développement rural figurent parmi les thèmes qui seront débattus.
29. Par ailleurs, je me réjouis que la question de la protection sociale soit également inscrite à l'ordre du jour de la Conférence.
30. J'insiste, en outre, sur les possibilités qui se dessinent lorsque nous associons protection sociale et soutien des exploitants familiaux. Il s'agit là d'une association qui peut largement contribuer au développement local des zones rurales et qui devrait être envisagée dès lors que cela est possible.

Mesdames et Messieurs,

31. Comme vous le savez, la FAO n'a pas ménagé ses efforts au cours des deux dernières années pour se renouveler. Voici quelques exemples de ce que nous avons fait en ce sens.
32. Premièrement, nous avons mené à bien la réforme de l'Organisation. Les changements structurels que nous avons réalisés depuis 2012 viennent consolider ce processus.
33. Deuxièmement, nous avons établi une nouvelle feuille de route sur la base d'un processus de consultation ascendant dans lequel les Conférences régionales ont joué un rôle essentiel.
34. Nous avons à présent des orientations mieux définies et disposons d'un programme de travail véritablement axé sur les résultats, qui nous permettra de transformer nos cinq objectifs stratégiques en résultats concrets.
35. Troisièmement, nous avons consolidé nos bureaux décentralisés de manière à nous rapprocher de vous et à traduire notre cadre stratégique en résultats concrets aux niveaux national, sous-régional et régional.
36. Et, quatrièmement, nous disposons désormais de stratégies claires, approuvées par les Membres de la FAO, pour instaurer des relations de partenariat avec la société civile et le secteur privé.
37. Je pourrais citer bien d'autres exemples mais je m'en tiendrai là pour aujourd'hui.
38. Je tiens à réaffirmer que tous les changements que nous avons effectués ont un objectif unique: améliorer le soutien que nous vous offrons afin de vous aider à atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés en matière de sécurité alimentaire et de développement agricole.

Mesdames et Messieurs,

39. Je souhaiterais à présent vous expliquer en quoi les changements qu'a connus la FAO profitent à l'Afrique.
40. Le premier résultat visible est le renforcement de notre présence technique aux niveaux sous-régional et régional.
41. J'ai également le plaisir de vous informer que 32 États Membres de la région ont déjà approuvé leur cadre de programmation par pays et que 15 autres cadres sont en cours d'élaboration.
42. Nous avons également renforcé notre Programme de coopération technique. Nous en avons fait un instrument bien plus stratégique, mieux intégré avec les cadres de programmation par pays et davantage en phase avec nos objectifs stratégiques.

43. Et l'amélioration de l'efficacité, associée à la décision de privilégier l'échelon national, nous a permis d'accroître la part du budget allouée au PCT de deux points de pourcentage, celle-ci représentant 13,4 pour cent du total de notre budget ordinaire.
44. Les fonds du PCT destinés à l'Afrique sont en augmentation et s'élèvent à près de 44 millions de dollars.
45. Grâce à ces changements, le PCT pourra jouer un rôle de catalyseur qui lui permettra de mobiliser des fonds supplémentaires, souvent nécessaires pour donner vie aux politiques que vous nous proposez.
46. À cet égard, je rappellerai que la FAO fournit un soutien continu aux pays dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Pacte du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (Pacte du PDDAA) ou d'un plan d'investissement.
47. À ce jour, 40 pays ont signé un Pacte du PDDAA et près de 30 ont adopté un plan d'investissement agricole. Trois communautés économiques régionales ont également signé des pactes régionaux, et deux plans d'investissement régionaux ont été mis au point.
48. La FAO aide également les pays à élaborer des propositions de financement au titre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Quinze pays africains ont depuis bénéficié de financements provenant de ce fonds, d'un montant total de plus de 560 millions de dollars.
49. Je tiens à ajouter que la société civile et le secteur privé doivent faire partie du nouveau partenariat destiné à éliminer la faim en Afrique.
50. Je me dois de dire que la participation du secteur privé au développement rural est souvent sujette à controverse.
51. Je comprends ces préoccupations mais nous ne pouvons tourner le dos au secteur privé.
52. C'est à nous qu'il revient de faire en sorte que les investissements protègent les droits des communautés vulnérables et contribuent au développement durable – c'est-à-dire à une croissance économique qui favorise l'intégration sociale et est respectueuse de l'environnement.
53. C'est la raison pour laquelle les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, approuvées en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, revêtent une si grande importance.
54. La FAO soutient la mise en œuvre de ces directives dans une cinquantaine de pays, la plupart situés en Afrique.
55. Le CSA examine par ailleurs les Principes pour un investissement agricole responsable, qui viendront compléter les Directives volontaires.

Mesdames et Messieurs,

56. Nous avons réalisé d'importants progrès. Mais notre travail ne fait que commencer. Et nos efforts n'auront véritablement de sens que si nous transformons notre ambition en réalité.
57. Les principaux instruments dont nous disposons pour obtenir des résultats au niveau régional sont les initiatives régionales.
58. Trois initiatives régionales, se trouvant à différents stades de mise en œuvre, sont actuellement menées dans la région Afrique. Ces initiatives sont en phase avec le cadre stratégique révisé et tiennent compte des priorités que vous avez identifiées.
59. La première de ces initiatives régionales vise à soutenir les efforts accrus que vous allez mener en vue d'éliminer la faim d'ici à 2025.
60. La deuxième initiative a pour objet de promouvoir l'intensification durable de la production agricole et de la commercialisation des produits agricoles.
61. La troisième initiative cherche à améliorer la résilience en Afrique, tout particulièrement dans le Sahel et dans la corne de l'Afrique.

62. Ces initiatives régionales ont été présentées à la Réunion des hauts fonctionnaires au début de cette semaine. J'espère avoir votre appui en ce qui concerne leur mise en œuvre, et recevoir vos suggestions sur la façon dont nous pouvons les rendre encore plus utiles.
63. Avant de conclure, je tiens à dire que les millions de personnes qui souffrent de la faim en Afrique n'appartiennent pas seulement à l'Afrique. Elles ne sont pas vos «affamés». Elles appartiennent à l'humanité tout entière.
64. De même, le développement durable en Afrique ne profite pas seulement à l'Afrique. Chacun d'entre nous y gagne lorsque les conditions de vie s'améliorent et lorsque la croissance économique est associée à l'intégration sociale et respecte l'environnement.
65. Il est de notre responsabilité à tous de faire en sorte que chaque individu puisse jouir du droit à l'alimentation. Les gouvernements doivent montrer la voie mais l'effort à fournir est un effort commun. Je tiens à remercier l'Union africaine et le NEPAD pour leur présence, en particulier celle de M. Mayaki, le Secrétaire exécutif du NEPAD.
66. Je suis convaincu que nous sommes sur la bonne voie.
67. La FAO se réjouit à l'avance de recevoir vos suggestions et points de vue pendant cette Conférence régionale. Et j'espère que, dans les années à venir, nous pourrons compter sur le même appui que celui que vous nous avez consenti jusqu'à présent.
68. Je vous souhaite des délibérations fructueuses et un agréable séjour à Tunis.
69. Je vous remercie de votre attention.